



Nouvelles instances représentatives du personnel : Avec le SNJ, faites entendre la voix des salariés !

Museler les salariés : c'est l'objectif des ordonnances Macron. Toutes les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT) disparaissent. Seules exceptions : les stations ultramarines du Pacifique, en raison du droit local.

Nous allons voter pour une seule instance, le CSE, le comité social et économique. Une poignée d'élus, à peine secondés par des représentants de proximité (réseau régional de France 3 et Siège), et par une commission santé.

Les établissements plus petits, en particulier ceux des départements d'Outre-mer et de Saint-Pierre et Miquelon, n'auront que le CSE.

Officiellement, il s'agirait de « professionnaliser » les syndicats. Une aberration ! Au SNJ, il n'y a pas de permanents syndicaux. Nous sommes des journalistes militants, présents au quotidien, dans nos rédactions. C'est notre force, c'est l'assurance d'être toujours au plus près des réalités.

Alors, il faudra faire le bon choix dès le premier tour ! Votre vote est indispensable pour assurer la représentativité du SNJ : sans elle, nous ne pourrions pas continuer les combats à vos côtés !

Suppression des instances qui ont fait leur preuve, réduction considérable du nombre de salariés représentants du personnel : ce désastre social est aggravé, par l'attitude irresponsable de la CGT et de FO. Ces syndicats ont validé le principe d'un CSE unique de 26 membres pour tout le réseau régional de France 3 !

La proximité est réduite à néant, par des syndicats qui ont défendu les intérêts de la direction. Alors, ils essaient de raconter une fable : ils auraient bataillé avec héroïsme et arraché la mise en place des représentants de proximité. Fable ridicule : ces représentants seront désignés par le CSE unique. Ils ne seront pas représentatifs de la diversité des votes par antenne.

Alors, quelle sera notre action dans ces nouvelles instances « dégradées » ? Elle sera fidèle à notre éthique, à notre combativité. Au service de la profession de journaliste. Au service de tous les salariés techniciens ou administratifs, indispensables à l'accomplissement de nos missions.

Se taire n'est pas dans les habitudes du SNJ. Se résigner non plus. Plonger dans l'ivresse de la co-gestion avec la direction, encore moins. Alors, ensemble, faisons entendre la voix des salariés.

Dès le 28 septembre, ouverture du vote électronique, votez SNJ !

Paris, le 19 septembre 2018

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ_FTV



Snj.ftv